

MODALITES DE REMPLISSAGE DU TABLEAU ULIS POST 3EME – D55

Les exemples (en italique dans le tableau) vous donnent des exemples non exhaustifs.

Dans chaque cellule des colonnes D, E, G, H, I, J, K, L... S, un menu déroulant s'affiche (symbole ▼) quand vous vous positionnez sur la cellule.

En principe, le type de réponse est dans le menu déroulant. Vous ne pouvez pas écrire autre chose que ce qui est indiqué dans le menu déroulant. Si vous essayez, un message d'erreur apparaît.

PARTIE ELEVE

Des commentaires s'affichent dans les cellules des colonnes « Nom », « commune de résidence » : à remplir en majuscules.

Pour la classe d'origine, si le renseignement ne figure pas, ne rien mettre et faire un commentaire colonne T.

Pour l'établissement d'origine, le menu déroulant fait d'abord apparaître les collèges puis les lycées (les établissements publics avant les privés) et enfin « autre ».

FORMATION DEMANDEE

Colonnes H et I : il s'agit d'immersion en lycée professionnel, dans une classe de la filière demandée. Il est nécessaire que cette immersion soit d'une journée minimum, si possible sans AESH. La validation de l'immersion est donnée par les professeurs ayant accueilli l'élève dans leurs cours (en atelier pro de préférence pour les filières pro), par le coordonnateur de l'Ulis Pro, le Proviseur du lycée.

Un élève déjà dans la filière et réorienté vers une ULIS Pro n'aura pas à faire cette immersion (mettre la mention « déjà dans la filière »).

Colonne J : si la spécialisation CAP ou Bac Pro ne figure pas, choisir AUTRE et compléter la colonne T avec le type de diplôme et la spécialité. Il est possible que des filières changent de nom (ex : Bac Pro ELEC devenu Bac Pro MELEC) et que le menu déroulant ne soit pas à jour.

Colonne K : le choix d'un établissement est obligatoire. Si l'élève souhaite avant tout un apprentissage, il faut remplir le vœu 1 comme « roue de secours » au cas où l'élève ne signerait pas de contrat et devrait donc continuer en lycée. (cf colonne S)

Colonne L : le choix de l'Ulis est conditionné au vœu, de préférence dans le même lycée que la formation professionnelle. Cela reste aléatoire car dépend de l'effectif de l'Ulis. (Il pourra y avoir des changements notamment dans les zones où 2 Ulis sont proches géographiquement.) D'où l'importance de la colonne T « observations ».

Colonne S : permet d'indiquer que le vœu n'est pas forcément prioritaire notamment pour les élèves qui :

- Souhaitent d'abord faire un apprentissage,
- Doivent être orientés en IMPro
- Choisissent une autre voie.

Colonne T : Dans cette colonne, il est essentiel d'indiquer tout ce qui peut être important pour que les choix d'orientation retenus à la réunion de synthèse permettent à l'élève de pouvoir poursuivre sa scolarité dans les meilleures conditions, notamment :

- Type d'apprentissage, date de signature envisagée
- Autonomie dans les transports
- Difficultés relationnelles avec des pairs (donc à ne pas mettre dans le même établissement par exemple)
- Eloignement géographique par rapport aux moyens de transport
- Vœu pour un établissement avec éléments de motivation (internat par exemple)
- - Etc....

DIVERS

En ce qui concerne les vœux 2 et 3, les colonnes sont à remplir si :

- Il y a même formation mais autre lycée de formation
- Il y a changement de formation sans/avec changement de lycée de formation

En cas de changement d'ULIS Pro uniquement, l'indiquer dans la colonne T.

Si un menu déroulant ne s'affiche pas dans une cellule, faire un copier-coller de la cellule supérieure.

Pour supprimer une information validée à partir du menu déroulant, il suffit de faire « supprimer » après s'être positionnée sur la cellule.